



COMITE LIMOUSIN DE TAROT

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2017

A Landouge

49 licenciés sont présents dont 8 membres du comité

Début de séance à 9H 45

Le Président, Thierry LARROQUE, après avoir salué toutes les personnes présentes, présente son rapport moral.

Cette année, est la plus triste qu'il ait connu depuis qu'il est licencié et membre du comité. Les allégations, critiques et un manque de respect de certains licenciés envers des joueurs et membres bénévoles du comité ont été nombreuses, très désagréables et la cause d'une ambiance délétère. Toutes ces actions ont provoqué des conseils de disciplines, régional et fédéral. Trois joueurs ont été suspendus pour diverses raisons, et il souhaite, qu'à l'avenir, chacun fasse encore plus attention à ses propos et comportement. Il remercie l'ensemble des arbitres et les membres du bureau qui travaillent à ses côtés, sans qui notre comité aurait bien du mal à fonctionner.

Le Trésorier, Alain MEYRAUD, après avoir remercié toute l'équipe avec laquelle il travaille avec plaisir, tout particulièrement Thierry LARROQUE, Bernadette MATHIEU, Dominique LEFEVERE et Patrick ELOPHE confirme que l'ambiance lourde de reproches n'a pas été facile à supporter.

Il détaille chaque poste et souligne le résultat négatif de cette année, avec un déficit d'environ 675€ ce qui ne peut pas continuer longtemps.

Il présente quelques pistes : augmenter les licences, les engagements ...? Ce sera au nouveau bureau, lors de son conseil d'administration, de faire des choix. Il remercie Bernadette Mathieu pour tous les échanges téléphoniques et mails l'aidant ainsi dans sa tâche.

Il remercie Thierry LARROQUE et l'équipe pour leur travail ainsi que l'assemblée d'être là aujourd'hui.

Pour les comptes 2015/2016 : *quitus donné à l'unanimité.*

La Secrétaire, Bernadette MATHIEU, nous explique l'état général de notre comité.

Elle note que certaines situations sont assez lourdes, elle déplore le manque de respect et de civisme ; rappelle que nous sommes tous des bénévoles et que ce serait plus judicieux de se soutenir au lieu d'envenimer la situation. Elle est attristée par l'attitude de certaines personnes autour d'une table de jeu. Il n'est plus admissible d'être confronté à des propos discourtois et avec le ton qui va bien... Ainsi, elle demande aux arbitres une plus grande vigilance. En effet, cette année, nous enregistrons une démission pour ce motif, c'est inconcevable !

Coté licences, elle précise qu'à ce jour, nous sommes donc toujours 12 clubs avec 183 licenciés + 8 licences prises au comité, soit un total de 191 licenciés pour cette saison 2016/2017 :

- 16 en 1 ^{ère} série	}	Soit :	- 6 jeunes
- 33 en 2 ^{ème} série			- 185
- 51 en 3 ^{ème} série			adultes
- 91 en 4 ^{ème} série			
-			

Une petite progression de 11 joueurs, avec les modifications suivantes :

Clubs :	Nombre de licenciés en 2016	Nombre de licenciés en 2017
Tulle	30	24
Rilhac	20	12
Terrasson	7	11
Limoges	29	38

Bonnat +3 ; Chalus -3 ; pour les autres, pas de gros changement.

Pas de changement d'ailleurs, ni d'amélioration pour les fiches de demande de licences : 12 clubs, 37 dossiers ! Dossier ou parfois "brouillon "...

La secrétaire déplore encore le "*je-m'en-foutisme*" de certains et espère qu'ils se reconnaîtront.

Elle reçoit la demande de licence le jeudi, elle la traite et l'expédie à la fédé ; le samedi elle reçoit un mail qui indique un changement d'adresse : c'est un peu gros !

En bref, si vous vous plaignez que quelque chose ne va pas, c'est quand même aux joueurs et secrétaires de club de s'assurer que les informations sont exactes.

Coté assurance : il a été proposé que les clubs soient assurés par le biais de la fédé ; elle précise qu'il faut faire rajouter le nom et l'adresse de son club sur l'attestation pour que ce soit valable auprès des municipalités.

Pour ce qui concerne les élections qui vont suivre, encore des personnes indisciplinées : elle n'a pas toutes les compositions de bureau suite aux AG des clubs !

Elle va distribuer 1 enveloppe par club avec des tickets correspondant au nombre de leurs licenciés.

Cette année, 3 personnes sont sortantes, + 1 en remplacement de Didier PRADEAU qui a démissionné en fin d'année 2016, il y a donc 3 postes à pourvoir + un pour 1 an. A cet effet, la secrétaire donnera les enveloppes pour le vote.

Bernadette MATHIEU nous explique que les bulletins sont prés remplis, mais vous pouvez barrer 1 nom ou 2, pour rajouter les volontaires.

Pour finir, elle souhaite un bon championnat et une bonne journée à tous.

Le C.C.R., Dominique LEFEVERE, précise ces 2 fonctions en tant que Président de la CCR :

1/ Etablir le calendrier avec notamment les différents championnats, et que ceux-ci se passent bien (arbitrage), réception des PCN, reçu du paiement des PCN, paiement des PCN et envoi des fichiers des concours et championnat à la FFT.

2/ chargé des affaires disciplinaires (suite aux courriers reçus)

Contrairement aux années précédentes, il nous explique les affaires disciplinaires de cette année, celles-ci ayant créées une ambiance délétère.

1/ Affaires disciplinaires :

Saison 2016-17 : J Barral - D Gimeno et JC Graveron

Rappel : saison 2015-16 : Eric Chalifour tripl D1 + cpe HV : 12 mars 2016, convoqué 12 avril

Saison 2014-15 : J Demazet Quad D2 : 15 nov 2014, convoqué le 13 dec

Saison 2012-13 : P Bardon Open : 15 dec 2015, convoqué 20 mars 2016

Saison 2011-2012 : H Humez, JC Château, JC Graveron, D Leprovost : Jourgnac : 2 juin 2012, convoqué le 3 juillet 2012.

Concernant toutes ces commissions de discipline, il n'y a jamais eu autant de commentaires que cette année. Attention : **180 joueurs sur 190 sont supers** (s'il est là c'est pour ça et 2eme raison : il développera plus tard)

Explications :

Barral : Lestard : 12 nov 2016 convoqué le 20 décembre 2016. La commission de discipline décide : 2 ans fermes : jugements précédents (Paquot). Il n'y a pas de barème des sanctions. Appel de Jacques B : Pontarlier : 2 ans dont 6 mois avec sursis.

Gimeno : 20 déc : téléphone au Président de la commission de discipline: P ELOPHE : Insultes et partialité. → Envoi d'un mail à PAQUOT pour CDN (avis des 3 membres du limousin). Pontarlier : 1 an avec sursis. Puis nouvelle convocation de la part de la fédé qui le convoque à Argeles : suspension 1 an dont 3 mois fermes à compter du 6 juin 2017

Graveron : Coupe de France mai 2016 à St-Yrieix. Mail de JC Graveron à ces 4 équipiers + courrier de P Elophe. Le CCR n'a pas convoqué la commission de discipline (vu avec P Elophe). Envoi d'un courrier à JC avec avertissement et demande de lettre d'excuse à Toch et Richard. Dans le courrier de J.C. Graveron, il n'est à aucun moment précisé ses excuses. Toch a transmis le dossier "non officiellement "pour avis à Karinr Beal. Fin décembre.

En conclusion : certains parlent sans vraiment savoir ("téléphone arabe ").

"Le plus grave aujourd'hui : C'est que pour J. Barral : certaines joueurs savaient ! Les langues se délient. Moi je m'en fous. C'est au moment où l'on constate les faits que les personnes doivent m'informer, pas 2 mois, 1 an après ".

Il explique :

- que des rumeurs fausses circulent : ex : Gimeno : jugement rapide de la commission de discipline : non.
- Il faut éviter de répéter (et non pas colporter) les rumeurs que vous entendez par quelques personnes uniquement.
- que s'il n'était pas droit dans ses bottes, s'il était partial : il ne serait pas là devant vous aujourd'hui.

On est tous bénévoles. Beaucoup de temps passé.

2/ Bilan :

Coupe du Limousin : il est désolé pour le Donne Libre à Beynat (défraiement compté)

Quadrette D1 : 1 joueur absent. Il conseille que les membres d'une équipe peuvent se téléphoner quelques jours avant pour éviter ce type de problème.

Il explique le Powerpoint projeté et présente la caisse de péréquation, soit un montant de 1499€ qui sera redistribué aux clubs de la Corrèze et de la Creuse.

Cette présentation "Powerpoint "sera mise sur le site internet du Comité (tarot.limousin.free.fr) à la rubrique " Comptes rendus "

Il nous informe que :

- Tulle : concours du 24 juin annulé
- Bonnat : concours du 8 juillet : pas homologué FFT : donc pas de PCN

Dominique LEFEVERE conclut :

- Il nous remercie pour votre attention
- Il remercie l'ensemble de ses collègues : très bonne équipe malgré les difficultés
- Il vous souhaite un bel été et une future saison de tarot "plus calme".
- **Cela ne dépend que de nous tous.**

Le Président rappelle encore que si quelqu'un a des difficultés à envoyer les bordereaux de licence par mail, il faut que cette personne se fasse aider. Chacun doit penser à lui faire passer son adresse mail ainsi que son n° de téléphone afin de limiter les envois papier par soucis d'économies.

Il remercie Didier PRADEAU de s'être occupé du site pendant 8 ans, regrette sa démission. Le site c'est beaucoup de visites, beaucoup de temps à passer.

Questions diverses :

- Michelle DELL'ANNA. : "les championnats commencent à l'heure, la 1^{ère} séance se fait rapidement pour ne pas prendre de retard pour le repas, mais après, la 2^{ème} séance n'a pas de limite, c'est dommage pour le trajet du retour. "

T. Larroque : "nous essaierons de limiter la 2^{ème} séance "

- Yannick AMIARD : "j'ai dénoncé l'affaire Barral, si je n'avais pas refait le tableau, je n'aurais rien vu.

Pourquoi les championnats sont toujours à Limoges, pourquoi pas en Corrèze ? "

T. Larroque : "il y a 9 ans nous avons lancé questionnaire, il s'avère qu'il y a plus de joueurs à Limoges, mais les championnats sont dans les clubs de la Haute-Vienne pas uniquement à Limoges. "

- Daniel SAGNAT : "l'arbitrage : des joueurs sont insupportables aux tables, les nouveaux joueurs se font insulter : ce n'est jamais dit à l'arbitre ou dit après ? "

D. Lefèvre : "il faut signaler ces comportements tout de suite "

D. Pradeau : "voir le fascicule du tarot p 11 sur l'éthique du jeu ! "

- Daniel SAGNAT : "les personnes ne sont pas traitées suivant le même régime, un arbitre doit être impartial quelque soit la compétition sans être agressif dans ses mots. "
- "Comment cela se fait que, cette année, la séance de la triplète D2, est été préparée en entier ? ""Les jeux : c'était une horreur. "

T. Larroque : "Triplète formule Howell : c'est le seul cas où c'est autorisé et pour les jeux, c'est une question d'appréciation "

- Q : "Pourquoi H. Humez est privé d'un championnat ? "

D. Lefèvre : "Si une personne est absente à un championnat, elle est systématiquement exclue du championnat concerné la saison suivante, ce sont les statuts de la fédé "

- Daniel SAGNAT : "je ne suis pas d'accord, il aurait fallu qu'Hervé puisse s'expliquer "

D. Lefèvre : "Hervé n'a pas été convoqué mais je l'ai eu par messagerie et par téléphone, il s'est expliqué. "

- Daniel SAGNAT : "caisse de péréquation : pourquoi ce ne sont pas les joueurs qui ont les frais qui la touche ? Pourquoi il y a un forfait ? Peut-on enlever ce forfait ? "

T. Larroque : "C'est les présidents de club qui recoivent le chèque, comme ça depuis le début et trop de travail pour redistribuer""cela peut être revu "

- Q d'informatique : "j'ai essayé d'ouvrir un fichier, il ne s'est jamais ouvert ! Peut-on avoir de *l'informatique simple* !"

T. Larroque : "j'ai fait un extar pour les nuls. "

B. Mathieu : "je confirme que, cette année, il y a eu beaucoup de *bug* de la fédé "

- Francis AUZOLLE : "pour le calendrier, ne peut-on pas regrouper toutes les coupes : Haute-Vienne, Corrèze et Creuse, 1 par club, le vendredi soir ou autre ? "

D. Lefèvre : "pourquoi pas, on le fait quand : le vendredi, le samedi, le dimanche ?
Les présidents, si vous m'assurez qu'on est 84 joueurs aux 12 coupes, ok, j'en doute !"

T. Larroque : "compte tenu de l'heure nous allons procéder au vote, et nous reprendrons les questions diverses pendant le dépouillement. "

Renouvellement du Conseil d'administration :

3 sortants :

- LARROQUE Thierry
- LEFEVERE Dominique
- MUSSARD Sylvie
- PRADEAU Didier (démission)

A. Thierry LARROQUE, Dominique LEFEVERE et Sylvie MUSSARD se représentent.

B. Proposition : se présentent : Yannick AMIARD, Yves FLOUZAT et Dominique TONIN.

C. Mise au vote. Résultats...

- Daniel SAGNAT : "il y a une irrégularité "
- L'assemblée : "Pourquoi c'est chaque président de club qui vote ? Les présents peuvent voter seul... "

D. Nouveau vote, sont élus :

- LEFEVERE Dominique avec 162 voix
- LARROQUE Thierry avec 148 voix
- MUSSARD Sylvie avec 125 voix
- TONIN Dominique avec 124 voix (pour 1 an)

AMIARD Yannick a totalisé 79 voix.

FLOUZAT Yves a totalisé 9 voix.

BARDON Patrice a totalisé 1 voix

Questions diverses suite :

- Sylvie SAGNAT : "pourrait-on prendre un bénévole licencié pour surveiller les gens dehors lors des championnat ! "

D. Lefèvre : "Oui ". Il demande aux Présidents de club de lui communiquer les noms des arbitres clubs ou bénévoles à la fin de l'AG. 3 Présidents sur 12 lui ont apporté une réponse.

T. Larroque : "on en a déjà demandé, c'est compliqué. "

- Hervé. HUMEZ : "je remercie Toch, il me fait gagner 120 € pour l'assurance, mais l'AG est toujours là, pourrait-elle tourner, on en parle mais rien ne change, l'AG et les coupes du Limousin pourraient tourner ! "

A voir

- Jean-Claude PARNEIX : "à la finale de l'open, il y a eu 3 personnes en retard (3/4 d'heure) il n'y a pas eu de sanction comme à Pontarlier, il y avait des personnes sur place qui pouvaient les remplacer. Il y a eu une altercation à la dernière donne : il n'y a rien eu de fait ! "

D. Lefèvre : "pour le retard : c'était 3 joueurs de mon club, un changement d'heure avait été fait par mail et non officiellement => ce n'est pas la faute des joueurs mais la mienne et celle du Président de Limoges. On a perdu 3/4 d'heure mais à 19h la 1^{ère} séance était finie. "

D. Lefèvre : "le fautif, c'est moi et Alain Chiquet... "

P. Elophe : comme ils n'étaient pas bien placés, je n'ai pas mis de pénalité, cela n'aurait rien changé au classement. "

- Daniel SAGNAT : "la loi est dure, mais c'est comme ça, il fallait mettre une pénalité. "
- Sylvie SAGNAT : "lorsque l'on était au comité, on nous l'a reproché, il faut appliquer le règlement. "

T. Larroque : "le calendrier : il était marqué 12h45 sur le site. "

- Daniel et Sylvie SAGNAT : "à chaque joueur de vérifier l'horaire avant ! "
- Nathalie SKRZYPEZYK : "l'horaire a changé quand ? "

D Lefèvre : "depuis 8 ans, on faisait une finale à 20 joueurs donc 20 donnes d'où une convocation des joueurs à 13h45.

Cette année, finale à 28 joueurs donc 28 donnes. Par conséquent l'horaire prévu à 13h45 a été avancé à 12h45 pour ne pas terminer trop tard en fin d'après-midi "

T. Larroque : "j'ai envoyé un mail 15 jours avant donc, il y a eu un manque de communication. "

- Dominique TONIN : "la loi fait apparaitre des jurisprudences. "
- Nathalie SKRZYPEZYK : "j'aurais pu être là, mais voilà ! "

D. Lefèvre : "on essaie d'être le plus arrangeant ! "

- Patrick LAROUDIE : "le tarot, c'est un jeu de carte, il faut s'arranger au mieux ! "
- Daniel LEPROVOST : "ce qui m'énerve ; en 1ère série : 4 conseils de discipline... A quand la même loi pour tout le monde ? "

T. Larroque : "tu ne connais pas le règlement car plus le niveau d'un joueur est élevé dans le classement, plus il est sanctionné. Tout le monde est sur le même pied d'égalité. "

- Yannick AMIARD : "quand organiserez-vous un stage d'arbitrage. "

T. Larroque : "nous en avons organisé, mais l'an dernier, 2 personnes seulement étaient là ! Il y a un bouquin sur le site, c'est lassant !... "

- Daniel SAGNAT : "pour l'arbitrage, on avait demandé 2 arbitres, certain pouvait être sollicité ; les arbitres de club pourraient être en adjoints pour avoir 2 arbitres. "

D. Lefèvre : "il y a 12 clubs, donnez moi des noms ! J'ai sollicité Pascal, il ne pouvait pas. Je ne peux pas gérer cela 15 jours avant ! Les 12 présidents de club doivent me donner leur arbitre de club ! "

- Daniel SAGNAT : "une personne qui n'est pas arbitre peut faire assistant ! "

T. Larroque conclut et nous affiche le classement des joueurs en félicitant ceux qui ont monté.

Tous les participants à cette assemblée sont invités à un apéritif offert suivi d'un repas dont la moitié est offerte par le Comité.

Fin de la réunion à 13H00

La secrétaire

Sylvie Mussard

Le président

Thierry Larroque